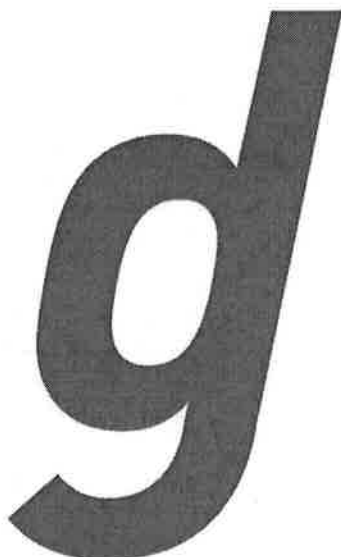




**En vertu de l'article L5211-10 du Code Général
des Collectivités Territoriales**

DECISION DU PRESIDENT

Le Président,

VU le Code Général des collectivités Territoriales et notamment son article L5211-10,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président,

DECIDE

Article 1 : Un contrat d'ouverture de crédit est signé entre la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, représentée par son Président, et la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté.

Article 2 : Ce contrat est signé dans le but de permettre à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole de gérer sa trésorerie. Une convention d'ouverture de ligne interactive est passée avec la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche Comté.

Article 3 : les principales caractéristiques de l'offre de prêt sont les suivantes :

- Montant : 2 000 000 Euros (deux millions d'euros),
- Durée de la convention : 1 an,
- Marge sur €str : 1,00%
- Modalités de décompte des intérêts : Exact/360
- Paiement des intérêts : Trimestriel
- Commission d'engagement : 1 600 euros
- Commission de mouvement : Néant
- Commission de non utilisation : 0,0300% de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen périodicité identique aux intérêts
- Frais de dossier : Néant

Article 3 : dit que la dépense prévisionnelle est imputée au budget 2026

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services Communautaires et Madame la Directrice des Finances sont chargés de l'exécution de la présente décision, dont copie sera diffusée aux services suivants :

- ☐ Direction des Finances : 1
- ☐ Trésorerie : 1
- ☐ Moyens Généraux : 1
- ☐ Caisse d'Epargne Bourgogne – Franche Comté: 1

Fait à Dole,

Le 18/02/2026

Le Président,

Jean-Pascal FICHERE



Signé électroniquement
Le 19 février 2026
PRESIDENT DE LA CA DU GRAND DOLE
Jean-Pascal FICHERE

Seul ce document numérique a valeur juridique

Accusé de réception en préfecture
039-200010850-20260220-15-26-AU
Date de réception préfecture : 20/02/2026